

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 17 avril 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 17 du mois d'avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 11 avril 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Raphael BENOIT, Sylvie BIRABEN.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphael BENOIT
Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN
Laura LAVILANIE
Jean-Baptiste GRANGE
Jean Philippe DELARUE
Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Stéphane AUZERAL est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 mars 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 mars 2023** est approuvé à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – CAMPING

(43-2023)

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe Camping 2023. Il propose de voter ce budget au niveau des chapitres.

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		RECETTES de FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	51 600	70 Ventes de produits fabriqués, prestations	105 000
012 Charges de personnel	55 000		
65 Autres charges de gestion courante	1 510		
67 Charges exceptionnelles	1 500	002 Résultat reporté	76 680
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 066		
023 Virement à la section d'investissement	68 004		
TOTAL	181 680	TOTAL	181 680

DEPENSES d'INVESTISSEMENT		RECETTES d'INVESTISSEMENT	
23 Immobilisations en cours	72 070	021 Virement de la section de fonctionnement	68 004
001 Solde d'exécution négatif reporté	9 005	10 Dotations, fonds divers et réserves	9 005
		040 Opérations d'ordres de transfert	4 066
TOTAL	81 075	TOTAL	81 075

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif annexe Camping 2023, voté au niveau des chapitres.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau